



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Corse | 2017

---

## Sartène – Castellu di Coscia, Vallée de Conca

Fouille programmée (2017)

Florian Soula, Laura Manca, Kewin Peche-Quilichini et Guillaume Saint-Sever

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/22552>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Florian Soula, Laura Manca, Kewin Peche-Quilichini et Guillaume Saint-Sever, « Sartène – Castellu di Coscia, Vallée de Conca » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 13 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/22552>

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Sartène – Castellu di Coscia, Vallée de Conca

Fouille programmée (2017)

Florian Soula, Laura Manca, Kewin Peche-Quilichini et Guillaume Saint-Sever

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : CNRS

- 1 L'opération de fouilles programmées 2017 de Castellu di Coscia ou Castellu Coscia, situé dans la moyenne vallée de Conca à la limite de commune entre Sartène et Grossa (Corse-du-Sud), fait suite à l'opération de prospections et de relevés mise en œuvre en 2016 sur ce gisement.
- 2 Cette première phase de la recherche avait permis de définir plus précisément l'extension du site et de supposer une homogénéité chronologique entre les nombreuses structures anthropiques identifiées (Soula, Manca *et al.* 2016). Ce complexe archéologique, fortement sous-estimé par les travaux précédents, n'était connu qu'au travers de quelques données relatives aux structures les plus visibles, les autres étant partiellement ou complètement cachées par une dense couverture végétale propre à l'écosystème local (arbres et maquis méditerranéen) (D'Anna *dir.* 1997 ; Leandri *et al.* 1996 ; Mazet 2006). Initialement rattaché d'un point de vue très général à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer, l'analyse menée en 2016 avait montré qu'il pouvait plus probablement s'agir d'un site fortifié datant des premières phases de l'âge du Bronze et qu'il présentait en outre une rare homogénéité chronoculturelle. Cette hypothèse chronologique laissait présager que Castellu di Coscia pouvait constituer un cas rare de site fortifié non réoccupé durant les phases finales de l'âge du Bronze et durant l'âge du Fer. Ces premières données offraient donc la perspective d'un gisement où les premières fortifications du sud de la Corse étaient encore dans leur état original,

offrant ainsi potentiellement l'opportunité exceptionnelle de mieux en comprendre la genèse et les liens avec les sites à pierres dressées de la région (Soula 2012).

- 3 L'opération de fouilles programmées menée en 2017, durant trois semaines en mai et deux semaines en octobre, s'est focalisée sur la fouille de deux secteurs spécifiques : celle du plateau sommital, au cœur du gisement fortifié, avec une grande tranchée orientée nord-sud (fig. 1a), et celle de l'abri XV avec sa partie interne et un petit espace devant son entrée (fig. 1b). En outre, un sondage de 2 m<sup>2</sup> a été réalisé dans la STR 34, structure sub-affleurante, supposée correspondre à des vestiges d'une habitation (fig. 1c).

Fig. 1 – Secteurs fouillés en 2017

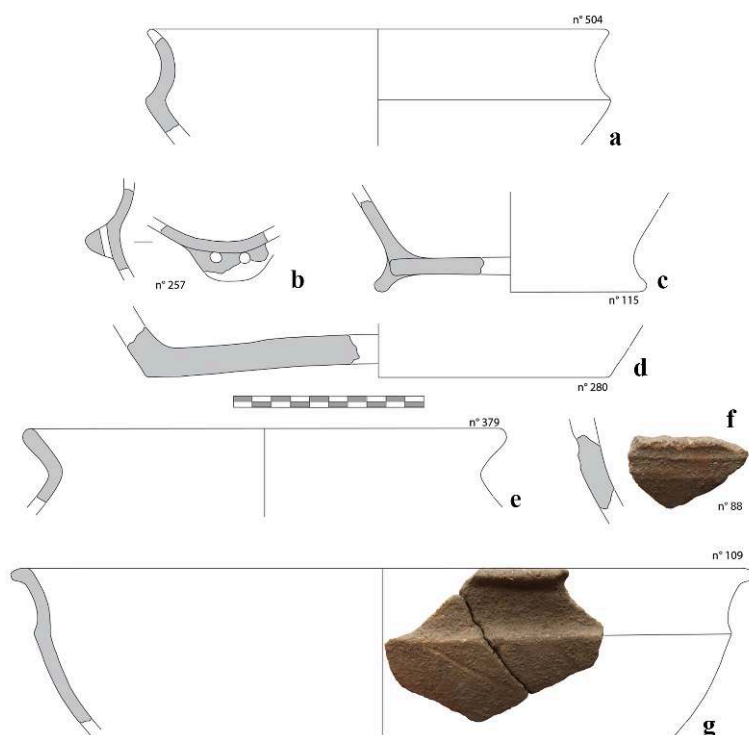


Clichés : L. Manca (MNHN, LAMPEA), F. Soula (LAMPEA).

- 4 Les premières données disponibles, la fouille des deux principaux secteurs étant à poursuivre l'année prochaine, confirment et affinent les hypothèses chrono-culturelles initiales qui proposaient de rattacher l'occupation du site au Bronze ancien et à la transition avec le Bronze moyen. Il s'agit pour l'instant d'éléments chronologiques issus de l'industrie céramique, étudiée par K. Peche-Quilichini, qui montre une forte homogénéité dans les assemblages mis au jour (fig. 2). De ce point de vue, l'occupation du site paraît courte et centrée sur la fin du Bronze ancien, soit autour de 1850-1650 av.J.-C., avec peut-être une perdurance durant les premiers temps du Bronze moyen. Des indices de présence humaine durant l'Antiquité et surtout au cours de l'époque moderne ont également été mis en évidence. Si le plus gros de la collection est bien attribuable au Bronze ancien 2, il convient de souligner la diversité des mélanges argileux, des modes de montage, des méthodes d'assemblage et des ambiances de cuisson. Une tradition néolithique décelable par la présence d'une vaisselle fine permet elle aussi d'évoquer une attribution au Bronze ancien. Du point de

vue des formes, l'apport de la série de Coscia s'avère important pour la connaissance des contextes insulaires du Bronze ancien 2. L'ensemble, moins bien conservé et moins fourni que celui de Tiresa, s'avère toutefois plus fiable en termes contextuels. Il contribue donc à améliorer notre perception du faciès Tappa-Tiresa-Mugliunaccia (Peche-Quilichini 2013), dont tous les morphotypes sont présents sur le site.

Fig. 2 – Exemples de mobilier céramique, abri XV



Clichés et DAO : K. Peche-Quilichini (Inrap).

- 5 La fouille du plateau a livré, sous d'importants niveaux d'éboulements, la présence d'une structure de type mur, constituée de trois files de blocs parallèles et conservée sur 2 à 3 assises. Bien que ce mur ne soit visible que sur 2 m de longueur environ, il est possible de proposer l'hypothèse qu'il se poursuit, assez rectiligne, et traverse le plateau sommital en bordure d'irrégularités de l'affleurement rocheux. Les éboulements importants visibles sur tout le plateau laissent penser que cette structure, lors de sa destruction, a comblé ces vides. Ce mur enclot un espace relativement restreint (environ 55 m<sup>2</sup>) où la présence d'éboulements moins importants laisse penser à l'existence d'un espace fonctionnel au sein duquel une ou plusieurs structures étai(en)t construite(s). La nature de cette (ou de ces) structure(s) reste à déterminer au cours de la prochaine campagne de fouille. On observe également sur la roche affleurante deux meules dormantes relativement mal conservées.
- 6 La fouille de l'abri XV a permis de relever la présence de divers sols de fréquentation ou d'occupation plus ou moins bien préservés, à la fois à l'intérieur de l'abri et à l'extérieur. La partie interne de l'abri a livré plusieurs structures d'aménagement, la plupart liées à la fermeture de l'entrée et au comblement de failles ou des espaces vides sous le rocher en place. Les premiers sols découverts présentaient des indices de forte érosion et de piétinement. Les sols les plus anciens actuellement fouillés sont mieux

préservés et le mobilier archéologique y est moins roulé. Des fragments de pisé ont été découverts dans cet abri ; ils seront analysés prochainement afin de tenter d'en connaître la possible fonction (sol aménagé, foyer, couverture de l'abri ?).

- 7 Le sondage n° 1 réalisé dans la STR 34 a permis de confirmer l'existence d'une architecture dont la base est implantée dans une petite tranchée. Le faible espace fouillé n'a pas permis de reconnaître de sols archéologiques bien conservés, la grande majorité du remplissage obéissant à des dynamiques variables de colluvionnement sédimentaire provenant du nord-ouest. L'ensemble du mobilier archéologique mis au jour dans ce sondage montre tout de même une forte homogénéité chronoculturelle.
- 8 L'opération 2017 a également permis de poursuivre la documentation photogrammétrique des abris sous roche (relevés 3D avec production de planimétries et de profils préliminaires), la caractérisation de nouvelles structures construites (principalement des terrasses aménageant le secteur des abris-sous-roche) et de procéder à l'élaboration de relevés architecturaux de façade des structures de fortification les mieux conservées.
- 9 La poursuite de la fouille des secteurs ouverts (plateau sommital et abri XV) est programmée pour 2018. Il s'agira notamment de vérifier la présence de sols de fréquentation ou d'utilisation plus anciens dans l'abri XV et de continuer la fouille et le démontage des éboulements de structures découverts sur le plateau sommital. Il est également envisagé de procéder à la fouille extensive de la STR 34 et de réaliser de petits sondages contre plusieurs murs d'enceinte afin d'essayer d'en dater la construction – utilisation en divers endroits du gisement. La campagne 2018 verra également la mise en œuvre de diverses analyses connexes, telles l'étude géologique du gisement, l'étude géomorphologique et la mise en comparaison des architectures du site avec ce qui existe en Sardaigne à la même époque. Ces analyses seront notamment le fruit de collaborations avec divers spécialistes de l'Université de Sassari (Sardaigne, Italie).

---

## BIBLIOGRAPHIE

**D'Anna (dir.) 1997** : *Statues-menhirs, menhirs et mégalithisme de la Corse*, Rapport de PCR 1995-1997, Ajaccio, SRA Corse, 70 p.

**Leandri F., Tramoni P., Nebbia P., Pasquet A. 1996** : Canton de Sartène, *Bilan scientifique régional Corse*, Drac, SRA Corse, Ajaccio, p. 28-31.

**Mazet S. 2006** : Les enceintes pré- et protohistoriques de Corse. Essai de comparaison avec quelques sites de Toscane, thèse de doctorat, université de Corse.

**Peche-Quilichini K. 2013** : Chronologie, productions matérielles et dynamiques socio-culturelles : le point sur le séquençage de l'âge du Bronze de la Corse, in *Quoi de neuf en archéologie ? Actes des XII<sup>es</sup> Rencontres Culturelles du Musée de l'Alta Rocca, Lèvie, novembre 2011*, Lèvie, p. 33-77.

**Soula F. 2012** : Les pierres dressées de l'aire corso-sarde. Étude systémique des territoires. Le pietre fitte dell'area corso-sarda. Studio sistemico dei territori, thèse de doctorat, université Aix-Marseille-I, université de Sassari (Italie), 3 vol., 1117 p.

**Soula F., Manca L., D'Anna A., André G. collab. 2016** : *Castellu di Coscia, vallée de Conca, Sartène, Corse-du-Sud*, Rapport de relevé et de prospection, Ajaccio, SRA Corse, 341 p.

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1ARBDJ13KS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtpcidJh1uU>

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkP8rR1YLPg>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAGFcSzxQ5x>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt321qD4sfeM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtukWSYV7gtL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkeLpJpVN4t>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIMsuG0RWTs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvWHPMsEEqO>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEznNgQ3h63>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxs8Kml8jLw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgsjUNspKtF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1Gqf0UzaZ3>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWptWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEESBEJp>

**Année de l'opération** : 2017

## AUTEURS

**FLORIAN SOULA**

LAMPEA

**LAURA MANCA**

LAMPEA

**KEWIN PECHE-QUILICHINI**

Inrap

**GUILLAUME SAINT-SEVER**

TRACES